

DISCIPLINES DE FORMATION ET DECOUVERTE

Formation musicale (solfège) 1^{er} et 2^{ème} cycle
Eveil musical pour les enfants de 5 ans
Parcours découverte des instruments pour les enfants de 6 ans
Atelier rythmique

DISCIPLINES INSTRUMENTALES 1^{er} et 2^{ème} cycle

Accordéon Chromatique et Jazz
Accordéon Diatonique
Alto
Batterie
Chant Lyrique, Jazz, Variété
Clarinette, clarinette Jazz
DJ-Mix, Scratch, Platines (platines CD/Vinyl)
Contrebasse (nouveau 2018)
Djembe
Flûte
Flûte à bec
Guitare Classique et Jazz
Guitare basse

Guitare électrique et Rock
Harmonica
Harpe
Luth, Oud
MAO (musique assistée par ordinateur proposée par l'association RIVES)
Piano, piano Jazz
Saxophone, saxophone Jazz
Trombone, Trombone Jazz
Trompette
Tuba
Violon
Violoncelle

DISCIPLINES DE PRATIQUE COLLECTIVE

Big Band adulte
Big Band benjamin
Chorale adulte classique / musique du monde
Chorale adulte variété et pop
Chorale adulte Gospel
Chorale enfants
Chorale benjamin
Ensemble d'accordéons
Ensemble d'anches (saxophones/clarinettes)
Ensemble de cuivres
Ensemble de guitare

Ensemble instrumental cordes
Ensemble Jazz
Ensemble de percussions / djembés
Ensemble Tribal tambours
Ensemble de violoncelles
Expression scénique
Groupes Rock
Improvisation Jazz
Musique de chambre
Orchestre d'harmonie
Orchestre symphonique
Quatuor de saxophones

INFORMATIONS PRATIQUES

- L'école de musique est ouverte aux adultes, adultes débutants et aux enfants à partir de 5 ans. Pour les adultes les cours peuvent se dérouler après 18h et jusque tard dans la soirée
- Possibilité de prendre un cours d'instrument et/ou de suivre une classe d'ensemble sans poursuivre le cursus des cycles, ni de faire de la formation musicale (solfège)
- Cotisations trimestrielles avec ½ tarif au 2^o inscrit de la même famille, ¼ tarif au 3^o inscrit et gratuité à partir du 4^o inscrit de la même famille
- Possibilité de paiement par chèques, numéraire et chèques ANCV
- Possibilité de participer uniquement aux cours de pratiques collectives.
- Les cours de solfège ne sont pas obligatoires
- L'école prête gratuitement aux élèves débutants, dans la limite des stocks disponibles, des instruments de musique qu'ils emportent chez eux. Possibilité de prêter: Accordéon, Alto, Batterie, Clarinette, Flûte, Guitare, Guitare Basse, Harpe, Piano, Saxophone, Trombone, Trompette, Tuba, Violon, Violoncelle
- Fournir 5 enveloppes timbrées format 22 cm x 11 cm sans nom ni adresse.